

Barème d'honoraires TTC, agence ORPI ESPACE IMMOBILIER / Applicable au 01/06/16 - TVA 20 %

TRANSACTION :

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
< 59 999 €	4800 €
60 000 € - 119 999 €	8 %
120 000 € - 199 999 €	7,5 %
200 000 € - 299 999 €	7 %
>300 000 €	6,5 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf dans le cas où l'acquéreur accepterait de les prendre à sa charge.

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

**Avis de valeur : 150 € TTC**

Honoraires LOCATION habitation :

Visites, constitution du dossier, rédaction du contrat de location et état des lieux d'entrée =  
1 mois de loyer hors charges pour le bailleur / 1 mois de loyer hors charges pour le locataire

Dans la limite de 11 €/m<sup>2</sup>\*. Honoraire entremise : 90 € (à la charge du bailleur)

*\*(Soit 8 €/m<sup>2</sup> : visites, constitution dossier, rédaction bail + 3€/m<sup>2</sup> : état des lieux d'entrée)*

Honoraires LOCATION professionnelle : 2 mois de loyer hors charges à la charge du preneur

ORPI ESPACE IMMOBILIER – 8 Cours St Georges – 24 000 Périgueux Tél : 05.53.46.53.53 – [espaceimmobilier@orpi.com](mailto:espaceimmobilier@orpi.com)

SARL DUVIMMO au capital de 20 000 € - APE 6831Z – RC Périgueux N°804471126 – Carte professionnelle 24012015000001614 – CCI de la Dordogne.

Caisse de Garantie : GALIAN – montant : 120 000 € - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.